

Plan du 1^{er} étage portant la signature du préfet Riou (1807)

Au final, l'hôtel présentait deux façades principales orientées nord-ouest sur cour avec deux avant-corps sur la rue Tranparots et une façade sud-est côté jardin. Ils montrent que la pièce ronde du premier étage, appelé couramment « la rotonde » était la salle de réunion du conseil général du département, le cabinet du préfet se trouvant sur la gauche au même niveau. Les combles étaient occupés par les archives et les logements des domestiques. On peut supposer qu'au rez-de-chaussée se situaient les appartements privés (*Notice de Pascale Francisco*).

Archives départementales du Cantal, 4 N 10

Plan général du rez-de-chaussée et des abords (1814)

On voit la cour agrandie telle qu'elle nous est parvenue et la création d'une nouvelle place (actuelle place Érignac) résultant de l'incendie de la rue du Rieu.

Est dessiné le nouvel escalier avec le vestibule tels qu'ils existent toujours et les écuries, qui seront démolies pendant la deuxième guerre mondiale. Sur ce plan de rez-de-chaussée, il est intéressant de remarquer que l'actuel bureau du préfet qui se trouve sous la rotonde était occupé par plusieurs pièces. Est aussi dessinée au sud-ouest, en prolongement du bâtiment et en limite séparative, une extension dont il n'est fait mention dans les textes qu'en 1959. Il y a aussi une autre incohérence par rapport à la distribution de la partie du bâtiment jouxtant la maison Devèze qui n'est pas du tout celle apparaissant sur le plan de 1807. On peut imaginer que cette dernière était celle qui existait au moment de l'élaboration des plans. Ces espaces étaient fortement liés au jardin (puits, cave...). Enfin il est intéressant de remarquer le dessin du jardin à l'anglaise bordé par le canal des moulins et « qui se met en scène » face à la promenade du Gravier (actuel cours Monthyon transformé depuis en parking) (*Notice de Pascale Francisco*).

Archives départementales du Cantal, 4 N 10

Plans et élévations de l'hôtel de la préfecture du Cantal (1840)

Les élévations sont représentatives de l'emploi de l'ordre dorique qui est une caractéristique de cette première période de l'architecture néo-classique, notamment lors de la construction de bâtiments publics d'État : six pilastres de style dorique (piédestal, base, fût et chapiteau) sont couronnés par un fronton reposant sur un entablement (avec architrave, frise avec triglyphes à gouttes et métopes avec disques, corniche avec denticules) pour ce qui concerne l'élévation sur cour. Côté jardin, le caractère protocolaire est moins affirmé mais le vocabulaire néo-classique est identique : la rotonde constitue l'élément majeur de la composition symétrique ; elle reprend le principe du temple (temple rond de l'architecture antique) : pilastre dorique supportant un entablement avec corniche, métope et architrave, baie cintrée au rez-de-chaussée et fenêtre aux étages (*Notice de Pascale Francisco*).

Archives départementales du Cantal, 4 N 11

Projet d'agrandissement (1864)

Plan général prévoyant la démolition des écuries et leur reconstruction sur la parcelle appartenant à M. Majonnenc (*Notice de Pascale Francisco*).

Archives départementales du Cantal, 4 N 12